

Refondation de la filière nucléaire

A+ **A-**  ÉCOUTER

   

Le Président de la République a tenu ce matin une réunion avec le Premier Ministre, les Ministres en charge de l'Énergie, de l'Économie, des Finances et des Affaires étrangères pour étudier le projet de refondation de la filière nucléaire française porté par EDF et AREVA. Cette filière est essentielle à l'indépendance énergétique de notre pays, à la réussite de la transition énergétique et à la production d'énergie décarbonée.

Dès à présent, les activités de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs d'EDF et d'AREVA seront rapprochées dans une société dédiée. Ce rapprochement permettra une politique d'exportation ambitieuse et le renouvellement futur du parc nucléaire français.

Sous réserve de la conclusion d'un accord de partenariat stratégique global avec AREVA, EDF a vocation à devenir actionnaire majoritaire de la filiale commune AREVA NP, qui rassemble les activités industrielles de construction de réacteurs, d'assemblage de combustible et de services à la base installée. AREVA conservera une participation stratégique avec un pacte d'actionnaires.

Ce projet doit également permettre à EDF et AREVA de mener les discussions en vue de réduire les risques des grands projets en cours portés par AREVA NP dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière française.

Il préserve l'intégrité d'AREVA NP et de ses métiers. Il garantit la viabilité du groupe AREVA refondé autour de contrats commerciaux équilibrés avec ses clients. Il assure une continuité entre les activités du cycle du combustible et celles de construction et maintenance des réacteurs dans le respect des plus hauts standards de sûreté.

AREVA et EDF ont indiqué qu'elles finaliseront les principes de ce projet dans un délai d'un mois, dans le respect des règles de gouvernance et dans les conditions usuelles pour ce type de projet.

Dans ce cadre, l'État recapitalisera AREVA, en investisseur avisé, à la hauteur nécessaire.

S'agissant enfin du plan de performance que doit mener le groupe, le Gouvernement réaffirme qu'il sera mené dans le cadre d'un dialogue social respectueux des femmes et des hommes qui travaillent dans l'entreprise, sans départ forcé. Toutes les compétences nécessaires à ce renouveau de la filière nucléaire française seront préservées.
